

## Grand froid

### Protégez vite votre compteur et vos installations contre le gel

Avec la baisse subite des températures, le gel ne devrait pas tarder à arriver. S'il devient persistant, le risque de gel des compteurs et des canalisations d'eau peut aussi devenir réalité. Pour éviter tout désagrément, votre commune et la Société des Eaux de l'Essonne, gestionnaire du service public de l'eau potable, vous donnent quelques conseils...

#### Comment mettre votre compteur à l'abri du gel ?



Votre compteur est le témoin de votre consommation d'eau. Tout dysfonctionnement peut ainsi se répercuter sur votre facture.

Si les compteurs sont la propriété de votre distributeur d'eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. Néanmoins, le compteur ne doit en aucun cas être manipulé sans l'intervention de nos techniciens.

- Si votre compteur est installé à l'intérieur de votre habitation : ne coupez jamais complètement le chauffage et entourez-le avec une gaine isolante.
- Si votre compteur est installé dans une pièce non chauffée ou à l'extérieur : calfeutrez-le ainsi que les tuyaux exposés avec des plaques de polystyrènes ou utilisez une housse protège compteur (en vente dans les magasins de bricolage). Attention, n'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche, etc.

#### Comment protéger vos canalisations du froid ?

Les canalisations sont tout aussi vulnérables que les compteurs et doivent être protégées du froid. Vous pouvez entourer les tuyaux extérieurs d'une gaine isolante.

Pensez aussi à isoler les canalisations intérieures dans les pièces non chauffées (cave, garage, etc.) avec des matériaux qui n'absorbent pas l'humidité, comme la laine de verre ou le polystyrène.

Si le froid persiste, laissez couler un mince filet d'eau. La circulation constante de l'eau dans les conduits empêchera le gel de se former.

#### Que faire en cas de compteur d'eau gelé ?

Si votre installation d'eau est gelée et que vous n'avez plus d'eau, vous pouvez utiliser un sèche-cheveux pour dégeler un tuyau.

Attention, n'utilisez jamais de flamme. Pour éviter toute inondation au moment du dégel, pensez à couper votre arrivée d'eau et à vidanger votre installation.



#### Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre :

**Par téléphone au :** 0 977 409 430, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

**En cas d'urgence hors heures ouvrées :** 0 977 429 430

**Sur internet :** [www.eauxdelessonne.com](http://www.eauxdelessonne.com)